



Toulon, le 19 mai 2023

Monsieur le député,
Madame la sénatrice, Messieurs les sénateurs,

Nous vous avons écrit le 3 février dernier pour vous interpellier de façon très solennelle et grave sur le caractère fondamentalement injuste du projet de réforme des retraites en vous précisant que les différentes propositions des syndicats auprès du gouvernement étaient restées lettre morte.

L'entêtement incompréhensible de l'exécutif sur le projet de réforme des retraites a engendré la crise politique et sociale que traverse actuellement notre pays.

Au cours d'un parcours parlementaire chaotique, le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique. En usant du 49.3, il a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale malgré le refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation est confirmé avec constance : 70% de la population et 94% des actifs sont encore aujourd'hui opposés à cette réforme.

Plusieurs millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraités se sont mobilisés lors de 13 journées de mobilisations depuis le 19 janvier et encore massivement le 1er mai au cours duquel de nombreuses délégations de syndicats étrangers ont apporté leur soutien ne comprenant pas pourquoi l'exécutif n'entend pas le rejet massif de cette réforme. Le gouvernement est en effet resté sourd à cette volonté populaire et l'incompréhension a laissé place à l'indignation, ainsi qu'à la colère.

En ne répondant pas à la demande de retrait, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Parce que nous sommes profondément attachés à notre système de retraites par répartition et au principe de solidarité, cette loi n'est pas acceptable et n'est en rien une réforme de justice sociale.

C'est la raison pour laquelle, Madame, Messieurs, l'intersyndicale se tourne vers vous, la représentation nationale. Nous vous demandons donc solennellement de voter le projet de loi abrogeant le recul de l'âge effectif de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

Il ne s'agit pas seulement d'empêcher la mise en place d'un dispositif injuste, il s'agit également de redonner à la population, confiance dans la réalité et la vigueur de sa démocratie et de maintenir une cohésion sociale menacée.

Veuillez agréer, Monsieur le député, Madame la sénatrice, Messieurs les sénateurs, nos salutations démocratiques.

L'intersyndicale du var.